

Fiche technique de sécurité
suivant 2001/58 CE

Révision le: 10 Août 2008

1. Identification du produit et de la société

- Informations relatives au produit
- Désignation commerciale : Soarnol

V2504RB,DT2903,DT2904RB,D2908,
DC3203F,DC3203FB,DC3212B,DC3203RB
BF3203B,BF3205B,BF3205JB,TF2905B
ET3803,ET3804JB,E3808
AT4403,AT4403B,AT4406EB,A4412,A4412B,H4815B
-
- Numéro de référence : NEU J001FR
- Fabricant :
The Nippon Synthetic Chemical Industry Co. Ltd.
Umeda Sky Bldg., Tower East,
1-1-88, Oyodonaka, Kita-ku, Osaka, Japan

Tél. : +81-6-6440-5313
Fax : +81-6-6440-5326
- Fournisseur :

Nippon Gohsei Europe GmbH
Merowingerplatz 1a 40225 Düsseldorf
Tél. : +49-211-385488-0
- Service de renseignement : +49-211-385488-0
- Renseignements en cas d'urgence : Cf. Fabricant / Fournisseur

2. Composition / Informations sur les composants

- Caractérisation chimique :
- N° CAS Désignation :
26221-27-2 Ethylène Vinyle Alcool Copolymère (EVOH)
- Remarques complémentaires : Pureté min. 99.7%

3. Dangers possibles

- Désignation des dangers : manque

4. Mesures de premiers secours

- Remarques d'ordre général : Pas de mesures particulières à observer.
- Après inhalation : Amener à l'air libre, consulter un médecin en cas de troubles
- Après contact cutané :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.
Après contact avec le produit fondu, refroidir rapidement à l'eau froide.
Ne pas retirer de la peau le produit durci.
Consulter un médecin.
- Après contact oculaire :
En maintenant les paupières ouvertes, laver à l'eau courante pendant plusieurs minutes et consulter un médecin.
- Après ingestion :
Ne pas provoquer de vomissements, consulter immédiatement un médecin.

Fiche technique de sécurité
suivant 2001/58 CE

Révision le: 10 Août 2008

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Agents d'extinction appropriés :**
CO₂, poudre d'extinction ou jet d'eau vaporisé. Lutter contre les plus gros incendies avec un jet d'eau vaporisé ou de la mousse résistante à l'alcool.
- **Agent d'extinction non approprié pour des motifs de sécurité :**
Eau à jet plein.
- **Dangers particuliers dus à la matière, à ses produits de combustion ou aux gaz s'échappant :**
En cas d'échauffement ou d'incendie, dégagement de gaz toxiques possible.
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone (CO)
Hydrocarbures
- **Équipement de protection particulier :**
Ne pas inhaler les gaz explosifs ou inflammables.
Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Porter une combinaison de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- **Mesures de prudence concernant les personnes :** Eloigner des sources d'allumage.
- **Mesures de protection de l'environnement**
Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations et les cours d'eau.
- **Procédé de nettoyage/ de récupération :** Absorption mécanique.
- **Remarques complémentaires :**
Informations relatives à une manipulation sûre, cf. chapitre 7.
Informations relatives à l'équipement de protection personnel, cf. chapitre 8.
Informations relatives à l'évacuation, cf. chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Remarques relatives à la manipulation sûre :**
Assurer une bonne aération/ventilation sur le poste de travail.
- **Entreposage :**
- **Critères exigés des locaux de stockage et des conteneurs :**
Stockage au frais et au sec dans des bidons fermés.
- **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits :** Stocker séparément des denrées alimentaires.
- **Autres indications relatives aux conditions de stockage :**
aucune. A protéger contre la chaleur et le froid.
- **Classe de stockage :**
- **Classe VbF :** manque

8. Limitation de l'exposition et équipements de protection individuels

- **Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations techniques :**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire, voir point 7.
- **Éléments ayant des valeurs limites à surveiller dans le contexte du lieu de travail :**
manque

Fiche technique de sécurité
suivant 2001/58 CE

Révision le: 10 Août 2008

- **Equipements de protection individuelle :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Il faudra respecter les prescriptions usuelles liées à l'utilisation de produits chimiques.
Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau.
Ne pas inhaler de poussière/fumée/brouillard.
Après le travail et avant les pauses, nettoyer méticuleusement la peau.
- **Protection respiratoire :** Inutile en cas de bonne aération des locaux.
- **Protection des mains:** Gants de protection.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.
- **Protection du corps :** Vêtement de protection léger

9. Propriétés physiques et chimiques :

- **Etat :** Pellets
- **Couleur :** Blanchâtre
diaphane
- **Odeur :** inodore
- **Changement d'état**
Point de fusion/plage de fusion : 150-200°C
Point d'ébullition/plage d'ébullition : Non défini
- **Point d'éclair :** > 200°C
- **Inflammabilité (état solide, gazeux) :** La matière n'est pas inflammable.
- **Température d'inflammation :** 500°C
- **Risque d'explosion :** Le produit n'est pas déflagrant.
- **Densité à 20°C** 1,12-1,24 g/cm³
- **Densité apparente :** 0,64-0,75 g/cm³
- **Solubilité/miscibilité**
dans
l'eau : insoluble
les alcools/eau : bien soluble
DMSO : bien soluble

10. Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
stabilité à température ambiante.
- **Substances à éviter :** Agents oxydants
- **Réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses connues.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Monoxydes de carbone
Dioxydes de carbone
> 250°C

11. Information toxicologique

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 relatives à la classification :**
26221-27-2 Ethylène Vinyle Alcool Copolymère (EVOH)
Oral LD50 > 5000 mg/kg (rat)
- **Irritation primaire :**

Fiche technique de sécurité
suivant 2001/58 CE

Révision le: 10 Août 2008

- **de la peau** : Aucun effet irritant.
- **des yeux** : Aucun effet irritant.
- **Sensibilisation** : Aucun effet sensibilisateur connu.
- **Remarques complémentaires relatives à la toxicologie** :
Le produit n'est pas tenu à désignation sur la base de la dernière édition des listes CE.

12. Informations relatives à l'écologie :

- **Remarques d'ordre général** :
Aucune estimation écotoxicologique ne nous est disponible actuellement.
Classe de contamination des eaux 1 (autoclassification) : faible contamination de l'eau

13. Conseils d'élimination

- **Produit** :
- **Recommandation** :
Evacuer le produit en tenant compte des directives administratives locales.
- **Catalogue européen des déchets**
16 05 03 autres déchets avec produits chimiques organiques, par ex. produits chimiques de laboratoire a. n. g.

14. Informations relatives au transport

- **Transport terrestre ADR/RID et GGVS/GGVE** :
- **ADR/RID-GGVS/classe E** : -
- **Transport/autres indications** :
Pas de dangers dans le sens des directives nationales et internationales relatives au transport.

15. Informations réglementaires

- **Etiquetage communautaire** :
Il faudra respecter les prescriptions usuelles liées à l'utilisation de produits chimiques.
Le produit n'est pas tenu à désignation sur la base des listes CE ou autres sources connues.
Ce produit n'est pas tenu à désignation conformément aux Directives communautaires /l'ordonnance allemande GefStoffV
- **Dispositions nationales** :
- **Classification suivant VbF** : manque

16. Autres indications

Les indications ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances, mais elles ne garantissent en rien les propriétés du produit et ne justifient aucune réglementation juridique par un contrat.